



Accueil > À propos de Santé Canada > Salle des médias > Avis, mises en garde et retraits

## À propos de Santé Canada

### Mise à jour de l'étiquetage du piroxicam - Médicament à ne plus utiliser pour soulager la douleur aiguë ou l'inflammation

#### Mise à jour

2009-102

Le 25 juin 2009

Pour diffusion immédiate

**OTTAWA** - Santé Canada avise les professionnels de la santé et les consommateurs du Canada des récentes restrictions visant l'utilisation du médicament d'ordonnance piroxicam. Après examen de l'innocuité, Santé Canada a conclu que le piroxicam ne devrait plus être utilisé pour traiter la douleur et l'inflammation à court terme en raison d'un risque accru de réactions cutanées graves et de problèmes gastro-intestinaux associés à des médicaments similaires.

Le piroxicam, médicament d'ordonnance de la famille des anti inflammatoires non stéroïdiens (AINS) non sélectifs, est utilisé pour soulager la douleur et l'inflammation.

L'examen de Santé Canada a permis de déterminer que les risques associés à son utilisation pour traiter la douleur aiguë à court terme surpassent les bienfaits relatifs aux AINS non sélectifs. Le piroxicam peut encore être prescrit pour soulager les symptômes de douleur chronique et d'inflammation chez des patients souffrant de certains types d'arthrite chronique (arthrose, polyarthrite rhumatoïde et spondylarthrite ankylosante).

De nombreux médicaments de remplacement sont disponibles au Canada, y compris d'autres AINS non sélectifs qu'on peut utiliser pour traiter la douleur et l'inflammation aiguës à court terme. Le choix du médicament de remplacement dépendra du type de douleur et devrait être fait en consultation avec un professionnel de la santé.

Ces nouveaux renseignements sur l'innocuité ne touchent que l'étiquetage des médicaments contenant du piroxicam indiqués pour le traitement de la douleur aiguë. Santé Canada collabore avec les fabricants à la révision des monographies de ces produits. Les patients inquiets devraient communiquer avec leur médecin.

Pour de plus amples renseignements sur le présent avis, veuillez communiquer avec Santé Canada au 613-957-2991 ou au 1-866-225-0709 (sans frais).

Pour signaler un effet indésirable, veuillez communiquer avec le Programme Canada Vigilance de l'une des trois façons suivantes :

- [En ligne](#) sur le [site Web MedEffect<sup>MC</sup> Canada](#)
- En composant sans frais le 1-866-234-2345
- En remplissant le [formulaire de déclaration de Canada Vigilance](#) ou :
  - Par télécopieur, sans frais, au 1-866-678-6789
  - Par la poste : Programme Canada Vigilance  
Santé Canada  
I.A. 0701C  
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Pour envoyer votre déclaration par la poste, sans frais, [téléchargez l'étiquette préaffranchie](#) sur le [site Web MedEffect<sup>MC</sup> Canada](#) où vous trouverez également le [formulaire de déclaration de Canada Vigilance](#) et les directives sur la déclaration d'effets indésirables.